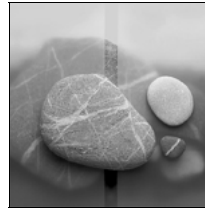


Diverses entreprises totales Nouvelle place de la gare à Berne Suivi environnemental



Le projet

La gare de Berne constitue un point central entre les transports publics urbains, régionaux, interurbains et individuels. La nouvelle place de la gare à Berne offre une solution globale à tous les besoins. Les installations antérieures ont été assainies, le passage souterrain, la place et la gestion de la circulation ont été remaniés. L'élément le plus marquant est sans doute la grande verrière – le « Baldachin ».

- Lieu : Place de la gare à Berne
- Référence : Pifferi Luca, 044 745 26 55
- Durée : 2007-2008
- Coût de l'ouvrage : 97 millions CHF
- Montant des honoraires : 80'000 CHF

Les points remarquables

- La nouvelle place de la gare représente un niveau de complexité typique des réaménagements des hyper centres urbains. De nombreuses exigences ont été fixées pour les aspects environnementaux pendant la construction et l'exploitation.
- La place de la gare a été interdite pendant une année aux véhicules motorisés individuels et pendant 6 mois aux transports publics. Les piétons et les vélos ont également été déviés pendant cette période. Un défi en matière de travaux et de logistique.
- La multiplicité des projets partiels, couverts par un seul et unique suivi environnemental, exige une excellente coordination et une bonne communication entre tous les participants du projet.
- La proximité d'habitations et de commerces induit une sensibilité et des exigences environnementales particulièrement élevées.

Nos prestations

- Centre de conseil aux entreprises totales pour toutes les questions environnementales.
- Conseil et soutien à la direction locale des travaux et aux entreprises dans le domaine de la protection des eaux, l'élimination des déchets de chantier, l'hygiène de l'air et la protection contre le bruit.
- Contrôle des documents environnementaux légaux et suivi des mesures prises ou à prendre au moyen de la base de données Tempero développée par CSD.
- Présentation et diffusion régulières des informations aux autorités communales et cantonales.



La transformation des espaces urbains des centres-villes implique des coordinations complexes et des contraintes très fortes.



La gestion des activités de déconstruction vise à minimiser les nuisances et à recycler les matières.



La proximité des habitations et des commerces induit une sensibilité élevée et nécessite des mesures de protection spécifiques.